

Energie : disponibilité et flambée des prix

**Demain des rayons vides
si la production alimentaire n'est pas préservée coûte que coûte**

Paris, le 30 août 2022

Le contexte est connu de tous : perspective d'ici cet hiver d'une coupure totale du gaz russe qui impliquerait un rationnement d'énergie et des coupures de courant auxquels s'ajoute une explosion des prix. L'ANIA tire la sonnette d'alarme. Aujourd'hui, les entreprises alimentaires sont très inquiètes pour le maintien de leur production. Une problématique énergétique qui vient fragiliser encore davantage un secteur agroalimentaire pris en étau entre la nécessité d'une juste rémunération des agriculteurs et la guerre des prix incessante que se mènent les distributeurs.

Le gouvernement a présenté son « Plan de sobriété énergétique » et demande aux entreprises de faire des économies d'énergie. Il est important de rappeler :

- que les entreprises alimentaires ont bien conscience de leurs responsabilités et **sont déjà engagées dans une logique de réduction de leur consommation d'énergie** (environ 10% de baisse de consommation en 10 ans) ;
- que l'utilisation de gaz et d'électricité sont indispensables aux process de fabrication, à la sécurité des aliments et aux process de transformation et de conservation de matières premières vivantes et périssables.

Un arrêt ou un ralentissement de la consommation d'énergie de l'industrie conduirait inévitablement à un gaspillage alimentaire important et à un affaiblissement de la souveraineté alimentaire française et européenne.

L'ANIA appelle les pouvoirs publics à prendre en compte le caractère stratégique et prioritaire des activités du secteur agroalimentaire dans la mise en œuvre de mesures énergétiques.

A cette inquiétude sur le rationnement d'énergie s'ajoute aujourd'hui la prise en charge de la flambée du coût de l'énergie. Les nouveaux tarifs 2023 des contrats d'énergie s'envolent, avec un prix de l'énergie 20 fois plus élevé pour le gaz et 10 fois plus pour l'électricité qu'avant la crise énergétique. Toutes les entreprises sont sous pression à l'heure actuelle, notamment les TPE/PME qui ont des problèmes de trésorerie. Selon une enquête ANIA, les hausses de prix de l'énergie impactent très fortement le chiffre d'affaires des entreprises qui passe de 3% en 2020 et 2021 à plus de 5% en 2022 et entraîneraient, à minima, des reports sur les investissements à court et moyen termes et au pire des questions de pérennité.

Un coût colossal pour les entreprises qui doivent déjà absorber de très fortes hausses sur les matières premières agricoles, les emballages et les transports depuis le début de la guerre en Ukraine fin février. 6 mois durant lesquels la majorité des entreprises sont retournées en renégociations commerciales avec leurs clients distributeurs car elles ne peuvent plus assumer seules ces hausses. Le compte n'y est toujours pas ! A date, selon une enquête ANIA, 45% des entreprises n'ont toujours pas terminé l'ensemble de leurs renégociations. La grande distribution reste sourde et ne prend toujours pas en compte la totalité des besoins des entreprises.

L'ANIA a décidé d'alerter toutes les parties prenantes (clients distributeurs, pouvoirs publics) pour que cette situation soit appréciée à la hauteur de l'enjeu, c'est-à-dire un choc inédit pour les équilibres des entreprises. Un dossier à régler impérativement dans les prochaines semaines au risque de voir la chaîne agroalimentaire parfaitement résiliente jusqu'à présent, encaisser le coup.

« Comment répondre à l'angoisse d'un patron de PME qui, en 2021 payait 2,5 millions d'euros au titre de l'énergie, qui en paye... 6,5 millions en 2022 et qui en payera... 14 millions en 2023 ? Quelles réponses lui apporter ? A aujourd'hui nous n'en avons pas... » déclare Jean-Philippe André, Président de l'ANIA.

Contact presse : Benjamin Le Sant – blesant@ania.net – 06 79 88 14 34

L'Association Nationale des Industries Alimentaires rassemble 31 syndicats métiers, 5 membres associés et 17 associations régionales, représentatives de 16 531 entreprises alimentaires en France. L'agroalimentaire est le 1^{er} secteur économique français avec un chiffre d'affaires de 198 milliards d'euros et le premier employeur industriel avec 436 547 salariés. L'ANIA est l'interlocuteur privilégié des pouvoirs publics, des administrations et des médias sur les sujets liés à l'alimentation.